



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Versailles, le 6 octobre 2015

BILAN DE L'ORIENTATION ET DE L'AFFECTATION 2015

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Service académique
d'information et
d'orientation
Dossier suivi par
Suzel Prestaux
Tél.
01 30 83 44 91
Mél
ce.saio
@ac-versailles.fr

Après la troisième

En juin 2015, l'académie de Versailles confirme le caractère déjà exceptionnel des redoublements à chaque palier d'orientation du collège : autour de 1% en 6ème et 4ème, moins de 2% en 3ème.

La fluidification des parcours de formation des collégiens est soutenue par la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs visant à une prise en compte plus personnalisée de ces élèves et de leur cursus.

En fin de 3ème, on constate une évolution significative des décisions d'orientation de 3ème vers la 2nde GT (+1,8 point par rapport à 2014), l'académie passant de 70,3% en 2014 à 72,1% en 2015. L'évolution est partagée par tous les départements : +1,6 point dans les Yvelines (73,6%) ; +1,4 point dans l'Essonne (70,6%) ; +2,3 points dans les Hauts de Seine (75,6%) ; +2,2 points dans le Val d'Oise (68,6%). 21 des 24 bassins sont concernés par une hausse.

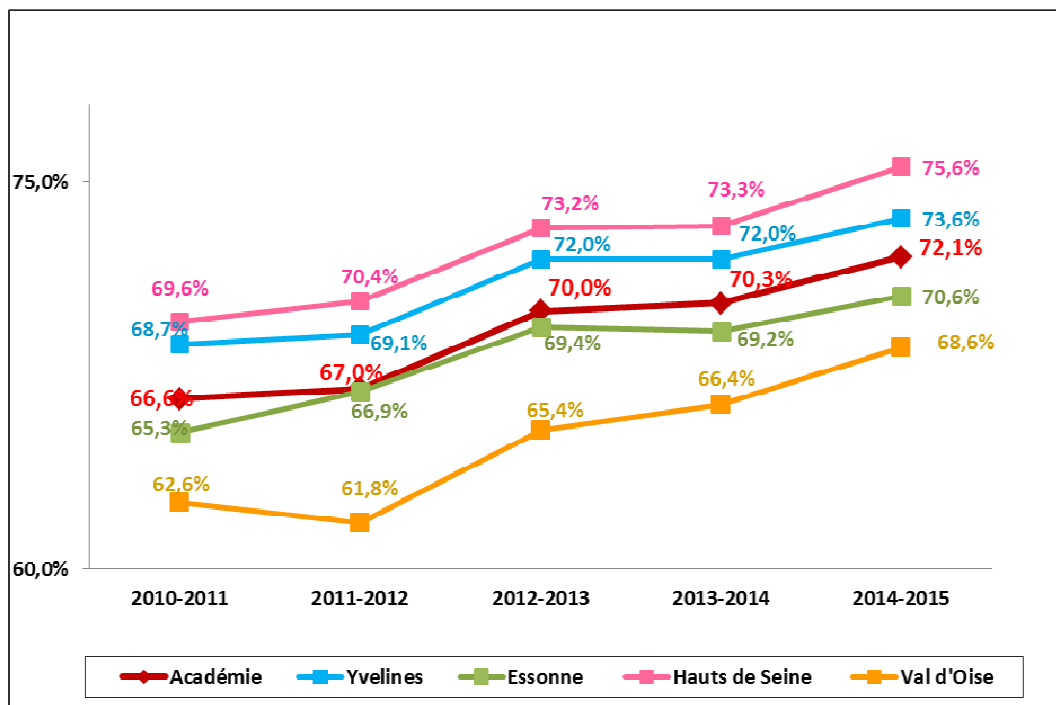
Après un temps de consolidation, les résultats sont en nette progression pour l'année 2015 dans la logique de la dynamique engagée depuis de longues années, en conformité aux caractéristiques socio démographiques et scolaires de l'académie.

| | DECISIONS DE PASSAGE EN 2GT APRES LA TROISIEME | | | |
|----------------|--|-------|-------|-----------|
| | 2013 | 2014 | 2015 | Evolution |
| YVELINES | 72,0% | 72,0% | 73,6% | +1,6 |
| ESSONNE | 69,4% | 69,2% | 70,6% | +1,4 |
| HAUTS DE SEINE | 73,3% | 73,3% | 75,6% | +2,3 |
| VAL D'OISE | 65,4% | 66,4% | 68,6% | +2,2 |
| ACADEMIE | 70,0% | 70,3% | 72,1% | +1,8 |



Décisions d'orientation post 3ème vers la 2nde GT au 3ème trimestre Evolution entre juin 2011 et juin 2015 Académie et départements

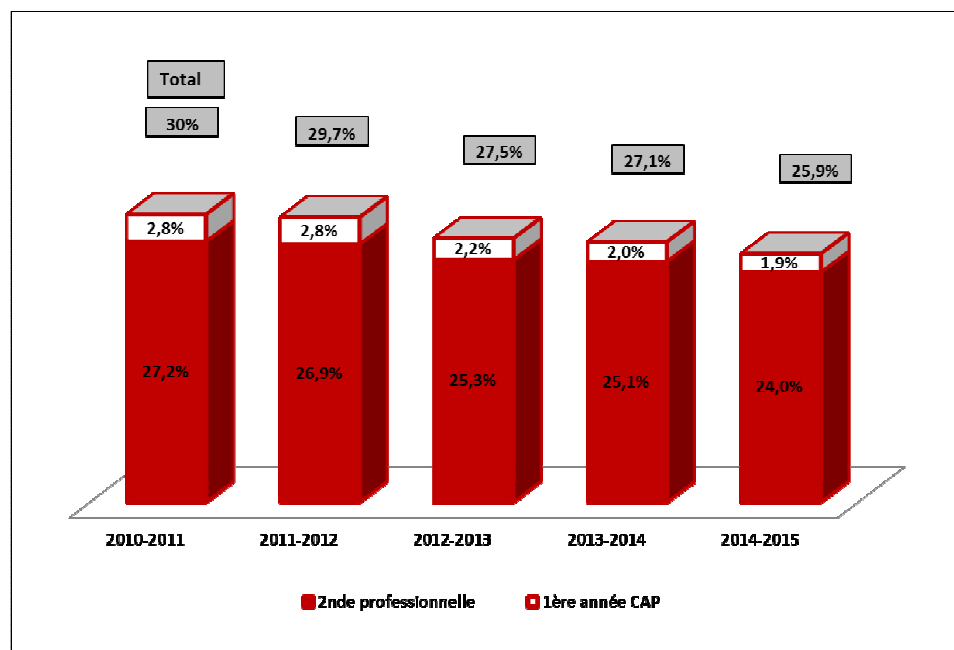
2/9



Le taux d'orientation en voie professionnelle a mécaniquement baissé.

La baisse du taux d'orientation en voie professionnelle porte surtout sur la seconde professionnelle (-1,1 point) et moins sur la première année de CAP (-0,1 point).

Décisions d'orientation vers la voie professionnelle Evolution sur 5 ans - Académie





Après la seconde générale et technologique

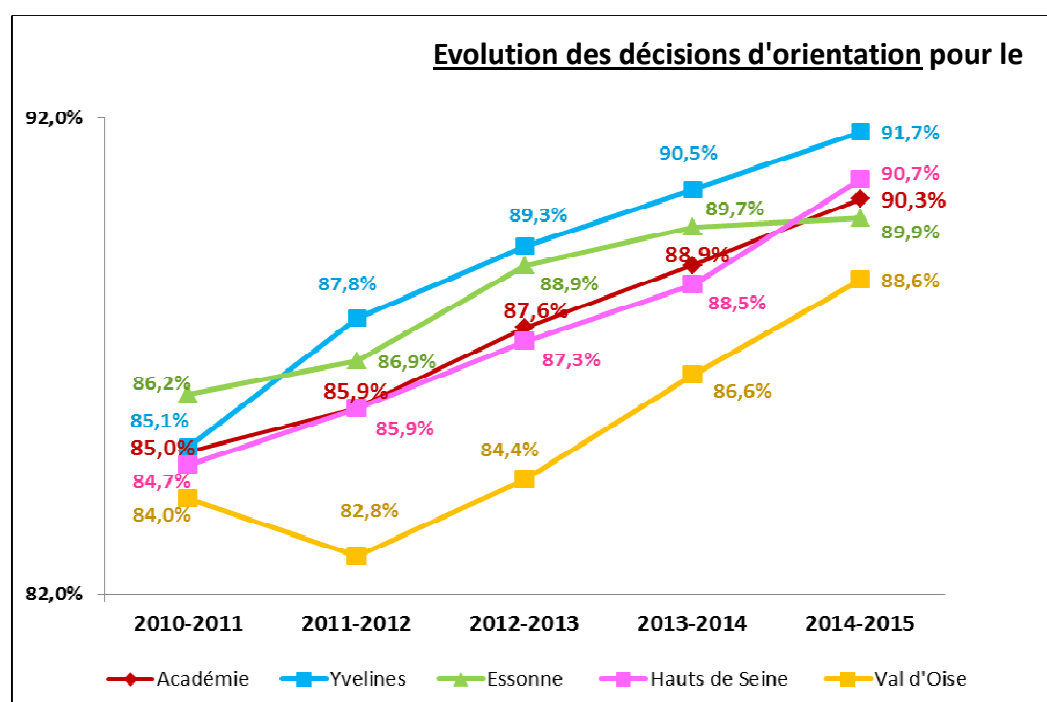
Pour la première année, l'académie de Versailles passe le cap de 90% de décisions d'orientation en 1ère générale et technologique, en fin de 2nde GT.

En effet, le taux de passage continue de progresser, passant de à 88,9% en juin 2014 à 90,1% en juin 2015 soit +1,2 point (après une augmentation de +1,3 point en 2014). Cette évolution est partagée de manière nuancée par l'ensemble des départements de l'académie : +1,2 point en Yvelines (91,7%) ; +0,2 point dans l'Essonne (89,9%) ; +2,3 points dans les Hauts de Seine (90,8%) et +1,4 point dans le Val d'Oise (88%).

L'évolution positive du passage en 1ère GT concerne tous les bassins des départements des Hauts de Seine et du Val d'Oise. L'évolution est plus contrastée dans les Yvelines et dans l'Essonne. Elle profite essentiellement à la 1ère générale (passant de 63,2% en 2014 à 64,6% en 2015, cette hausse étant portée presque entièrement par la série ES : +1.2 point) alors que l'orientation en 1ère technologique reste en équilibre de 25.6% en 2014 à 25,7% en 2015.

Pour la deuxième année consécutive, cette stabilité globale de l'orientation en 1ère technologique relève d'une baisse continue en 1ère STMG conjuguée à une augmentation du choix de la 1ère ST2S.

Le taux de décision de redoublement présente une forte baisse de 8,3% à 7,1% au bénéfice du passage en 1ère générale ou technologique, puisque le conseil d'orientation en voie professionnelle demeure identique à 2,8%. Le taux de non passage atteint 9,9% en 2015 contre 11,1% l'année précédente.

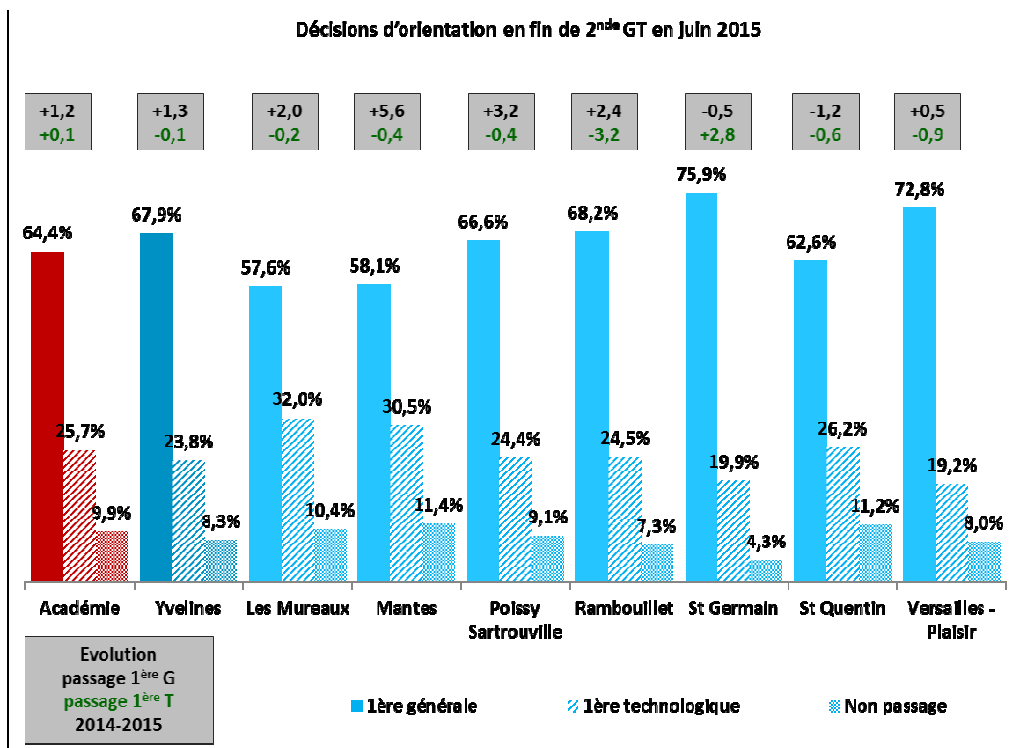




Décisions de passage et non passage en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique après la 2nde GT

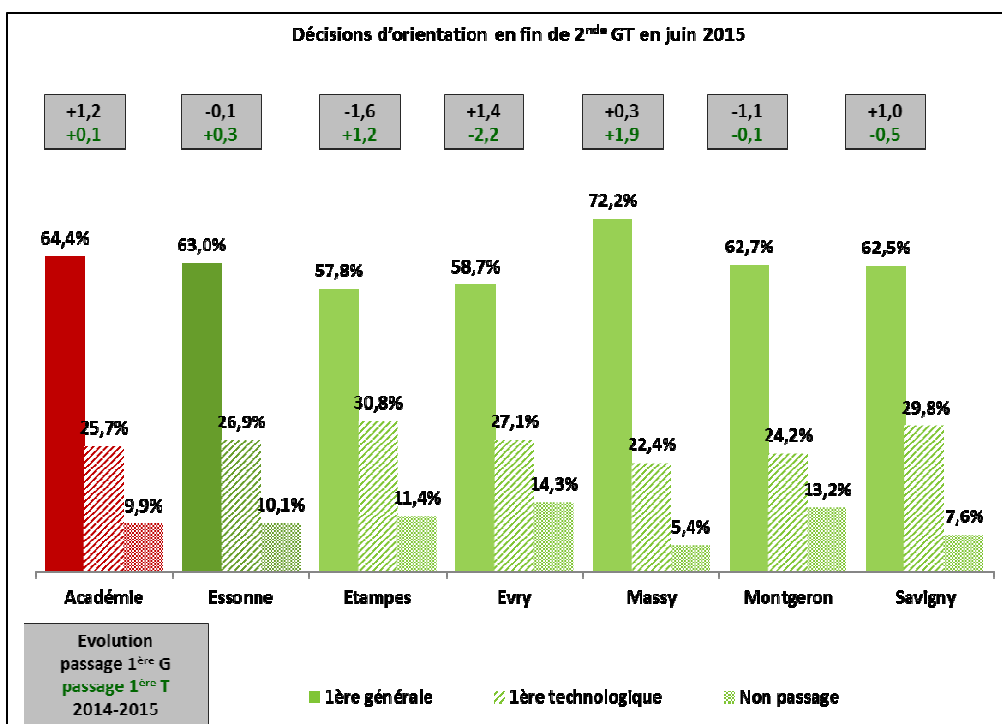
Yvelines et bassins

4/9



Décisions de passage et non passage en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique après la 2nde GT

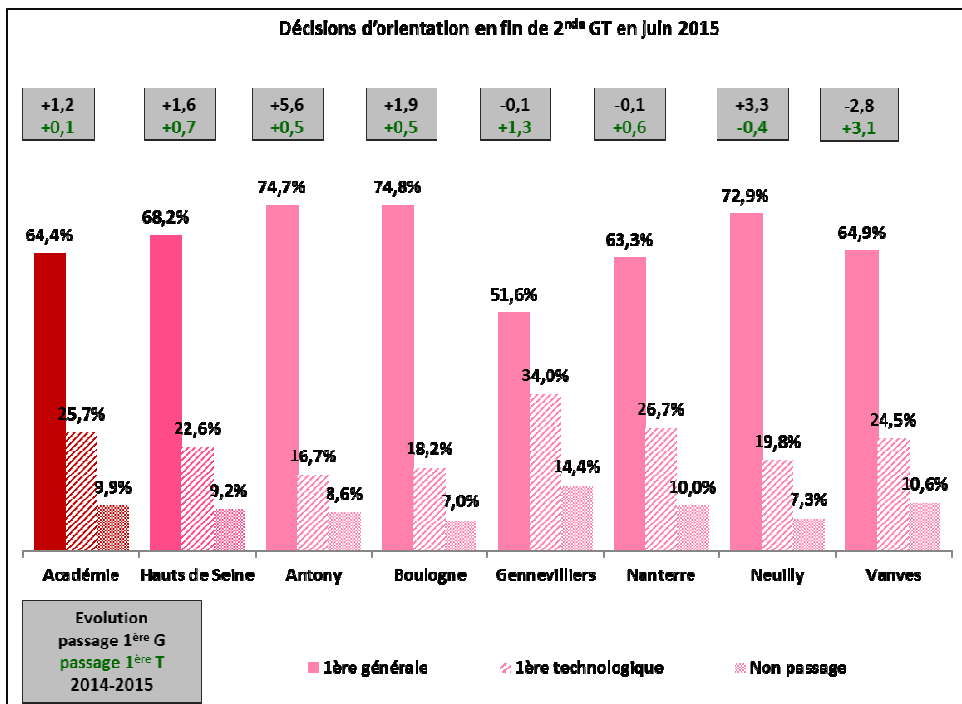
Essonne et bassins





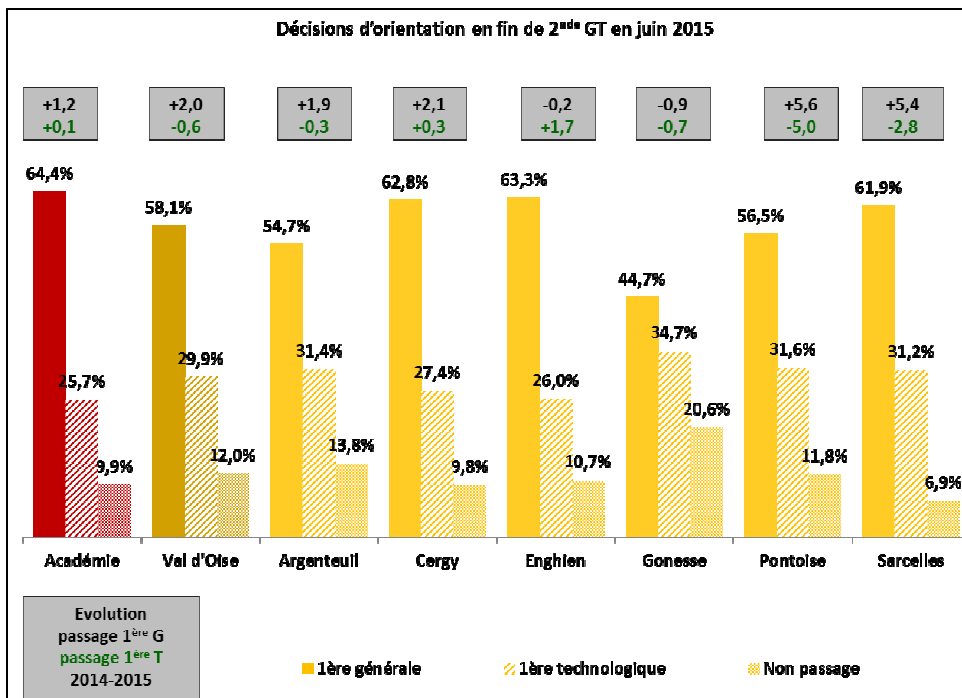
Décisions de passage et non passage en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique après la 2^{nde} GT

Hauts de Seine et bassins



Décisions de passage et non passage en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique après la 2^{nde} GT

Val d'Oise et bassins

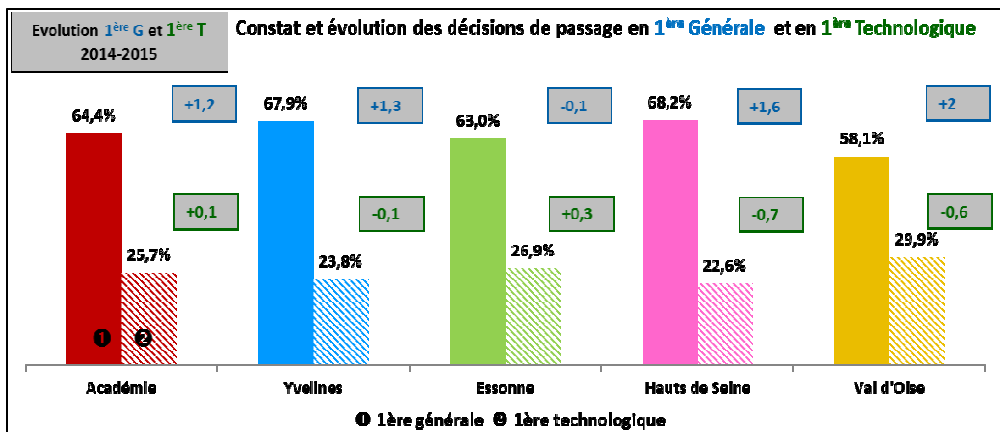
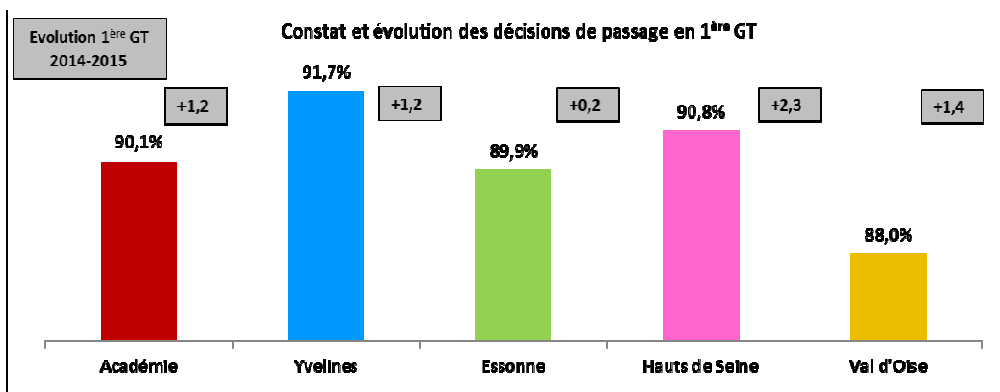




Le passage en première générale et le passage en première technologique

6/9

Décisions d'orientation vers la 1^{ère} GT, la 1^{ère} générale et la 1^{ère} technologique Académie et départements



Service académique
information orientation
Dossier suivi par
Marie-Christine Szilas
Tél.
01 30 83 44 91

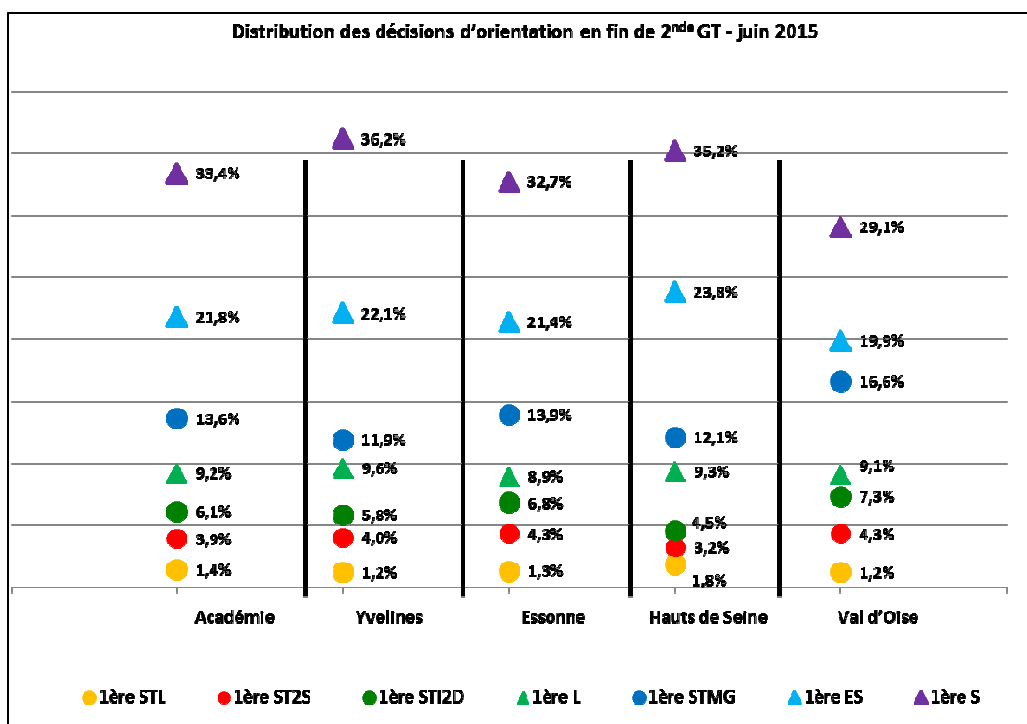
Mél
ce.saio
@ac-versailles.fr



Le passage par série

7/9

Distribution des décisions d'orientation pour les 1ères GT Académie et départements





Affectation post troisième en voie professionnelle

8/9

La voie professionnelle représente 17 988 candidats en 2015. La carte des formations permet d'assurer une affectation à 91,2% des candidats contre 86,1% l'année dernière.

Le taux de satisfaction sur le vœu 1 apparaît en baisse de 2 points. Cette baisse apparente est liée à l'usage des vœux de recensements qui permettent de dénombrer le nombre d'élèves candidats par ailleurs à une formation en apprentissage, dans le privé ou hors académie et assurent une meilleure visibilité à l'académie. Pour information, dans l'académie, Le vœu de recensement « Apprentissage » permet d'identifier 2423 candidats potentiels à l'apprentissage dont 1 500 le positionne en vœu de rang 1. Ce sont pour la majorité d'entre eux des élèves de 16 ans, de sexe masculin, sortants de 3ème.

Les secondes professionnelles à orientation progressive s'installent peu à peu dans le paysage de la formation post 3ème. Elles n'ont pas encore toutes trouvé leur public.

| Taux d'affectation | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2de pro | 80,9% | 85,1% | 85,8% | 86,3% | 94,8% |
| 1ère année de CAP | 62,3% | 70,6% | 76,7% | 79,6% | 82,2% |

Au second tour d'AFFELNET en septembre 2015, 570 élèves ont reformulé des vœux d'affectation. 82,8% ont été affectés sur places vacantes, portant à 99 élèves le nombre d'élèves sans affectation au 15 septembre 2015.



Affectation en première technologique

Sur le niveau « entrée en première », la campagne 2015 a permis d'affecter en première technologique 93,3% des candidats de 2GT.

9/9

| Série | Candidats (vœux 1) | Affectés | Taux d'affectation | Places vacantes |
|-------|-----------------------|----------|-----------------------|--------------------|
| ST2S | 1802 | 1620 | 89,9% | 38 |
| STI2D | 2820 | 2617 | 92,8% | 99 |
| STL | 617 | 576 | 93,4% | 61 |
| STMG | 5958 | 5783 | 97,1% | 421 |

Affectation en 1ère Pro à l'issue d'une 2nde GT

La demande de 1ère pro à l'issue de la 2nde GT est équivalente à celle de 2014 (633 vœux en 2015) pour une capacité d'accueil maîtrisée (558 places) ; mais en revanche on constate un nombre d'affectés moins important (465 en 2015 contre 490 en 2014) car la demande s'est concentrée sur les mêmes vœux.

Affectation en 1ère Pro, BMA, CAP 1 an et MC, à l'issue d'une classe de terminale CAP

A l'issue du CAP, on observe au regard de la population d'origine, un nombre de demandes plus important pour une poursuite d'études alors que les capacités d'accueil post CAP ont été réajustées en 2014. La satisfaction est donc moins importante. Mais au final, dans l'académie, on constate que, comme l'année dernière, 22% des élèves de terminale CAP poursuivent des études dans le cadre de formations publiques sous statut scolaire. La poursuite d'études est sans doute plus large avec les autres opérateurs de formation, notamment l'apprentissage.